

# Montpellier

## Notre ville



N° 170 JANVIER 1994

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

# BON VENT A LA FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES ET A PORT MARIANNE !

La faculté de Droit  
en construction.



Au premier plan,  
le pont Zuccarelli.  
Au fond,  
le Parc Richter  
et le chantier  
de la faculté de Droit.



Photo de famille pour les 63 jeunes conseillers municipaux élus le 23 novembre dernier et réunis en séance plénière pour la première fois le 6 décembre.

Pendant la durée des travaux d'aménagement de la Place Jean Jaurès, les commerçants du marché se sont déplacés sur la place de la Comédie à côté du Mess des Officiers.



Georges Frèche Maire, Président du C.H.R. et Guy Vergnes, Directeur Général, entourés des personnalités du corps médical ont inauguré les travaux de réhabilitation de l'Hôpital Saint-Eloi.



Le 14 décembre, Mme Marcelle Henry a fêté ses 100 ans, entourée par tout le personnel de la résidence foyer Campériols.



Inauguration des nouveaux locaux de la crèche parentale La Bambinerie, rue des Sureaux dans le quartier des Arceaux.

Le responsable de l'entente bouliste, aux côtés de Michel Soulas, Georges Frèche et Yvan Velay, a tout lieu d'être content. Les travaux d'extension des terrains couverts du boulo-drome Boussinesq (1ère tranche) ont été inaugurés le 11 décembre.



Très peu de nouvelles demandes exprimées par les associations à l'occasion de la réunion de la Commission extra-municipale de solidarité le 14 décembre dernier, ce qui indique que le Plan de Solidarité a pris en compte l'essentiel des mesures souhaitées.



Le budget 1994 de la Ville de Montpellier qui sera présenté aux citoyens de Montpellier le vendredi 21 janvier à 18h00 à la Salle des Rencontres, et qui sera voté par le Conseil Municipal le vendredi 28 janvier (même heure, même salle), obéit à quelques considérations simples :

- compenser une conjoncture défavorable marquée particulièrement par le désengagement de l'Etat ;
  - renforcer les solidarités et la politique sociale, particulièrement en faveur des jeunes, des personnes âgées et des "sans domicile fixe", pour éviter les déchirures sociales et la ville à deux vitesses ;
  - maintenir et même renforcer l'investissement pour défendre l'emploi, (particulièrement celui des jeunes), et le secteur du bâtiment et des travaux publics, comme en témoigne la relance de Port Marianne autour de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques ;
  - enfin, baisser les taux d'imposition pour soulager les familles dans la crise actuelle.
- Quant à la forme, l'élaboration du budget doit se faire dans une totale transparence. Voyons successivement forme et fond.

## CONCERTATION ET TRANSPARENCE SONT LES DEUX MAMELLES DU BUDGET 1994

Comme les précédents, mais plus encore, ce budget a été élaboré par une écoute attentive des habitants de la cité, écoute difficile dans une ville de 212.000 habitants à l'échelle individuelle, mais néanmoins nécessaire, et qui a été poussée au maximum. La grande série de réunions dans les quartiers en juin 1993 a largement fondé toute une partie du budget : voirie, éclairage, assainissement, classement de voies privées, sécurité des piétons et des enfants, etc. Une série de réunions du même ordre se tiendra dans les dix cantons de la ville en juin 1994 pour l'élaboration du budget 1995. Les comités de quartier, les commissions extra-municipales (Sport, Commerce et Artisanat, Urbanisme, etc.), la commission Montpellier au Quotidien, ont été soigneusement mis à contribution pour l'élaboration fine du budget. Par exemple : choix des rues dont la réfection se fera en 1994 (ex : rue du Courreau, Place Jean Jaurès, rue de l'Aiguillerie, rue de la Palissade, Place Saint-Roch, rue Doyen de Rouville, etc.) Pour les espaces verts, plutôt que des opérations massives, on a préféré de petits aménagements de quartier : des squares verts, des aires de jeux, conformément aux demandes exprimées ici ou là. Toutefois, l'entrée de Montpellier sur l'autoroute, au rond-point du Zenith, sera terminée, et l'aménagement de la route de Nîmes sera entamé.

La réunion à laquelle est conviée toute la population de la ville le 21 janvier permettra une radioscopie du budget par les citoyens, avant son bouclage définitif.

## UNE CONJONCTURE DIFFICILE

La cuvée 1994 du budget est particulièrement difficile à établir pour plusieurs raisons.

- La politique de désengagement financier de l'Etat dans tous les domaines (sport, culture, social, environnement, universités, écoles, etc.), amorcée il y a 20 ans, s'accroît sous MM. BALLADUR et SARKOZY, avec une perte de 22 millions de francs en 1994 dans les dotations de l'Etat à la Ville de Montpellier.
- La taxe professionnelle, en retrait du fait de la crise des entreprises (IBM, etc.) amène un manque à gagner de 10 millions de francs dans les recettes fiscales de la ville.
- Enfin, du fait du chômage et de la poussée des R.M.I., les dotations de la Ville au Département augmentent de 12 millions de francs. Parmi celles-ci 88 millions de francs sont versés au titre de la solidarité dans le cadre du contingent d'aide sociale par la Ville de Montpellier au Département de l'Hérault qui le redistribue en y ajoutant son apport propre.

C'est donc au total 44 millions de francs qu'il faut trouver.

## PRIORITE A LA SOLIDARITE

Pour éviter d'augmenter les impôts, et compte tenu des difficultés qui viennent d'être évoquées, le budget de la ville est drastique. Tous les moyens des services municipaux ont été diminués de 3 %, laissant aux élus et aux chefs de service le soin de trouver ces économies sans diminuer pour l'essentiel les prestations aux citoyens.

Dans le budget 1994, les subventions, en général, sont maintenues en l'état pour celles qui en 1993 étaient comprises entre 0 et 100.000 F, diminuées de 5 % de 100.001 F à 200.000 F, et enfin diminuées de 10 % pour les subventions supérieures à 200.001 F. Voilà l'effort qui est demandé à tous pour baisser les impôts. Deux secteurs seulement échapperont à cette politique drastique : les écoles et la solidarité. Le budget d'investissement des écoles reste le premier avec, outre les travaux d'entretien, la construction de trois nouvelles écoles en 1994 à Montpellier : le groupe primaire Alain Savary à Montpellier-Village - Val de Croze, un groupe maternelle et un groupe primaire (au total 16 classes) à l'école Joseph Delteil, dans le secteur Alco - Petit Bard - Assas.

Le même effort est poursuivi pour les restaurants scolaires à La Fontaine, Carnot, Molière, etc.

L'effort est encore plus net pour la solidarité. Alors que les moyens des services reculent de 3 %, la subvention de la Ville au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) augmentera d'environ 6 % pour atteindre 38 millions de francs en 1994. Une dizaine de mesures du Plan de Solidarité adopté par le Conseil Municipal fin 1992 entreront en fonction également dans le cadre du budget 1994.

Plus que jamais, en temps de crise, la ville doit renforcer ses solidarités avec les plus démunis ou les personnes en difficulté, en particulier les jeunes chômeurs et les femmes à la recherche d'un emploi.

Cette politique de solidarité ne passe pas seulement par l'action sociale, mais aussi par la lutte pour le maintien de l'emploi, qui est l'objet même du budget d'investissement de la Ville.

## MAINTENIR L'INVESTISSEMENT POUR SAUVER L'EMPLOI

Beaucoup de villes, devant la crise actuelle, vont diminuer fortement les investissements pour faire face à la conjoncture évoquée dans notre premier paragraphe, baisse qui leur permettra de comprimer la hausse des impôts. Le danger de ces politiques défaitistes est qu'elles accroîtront le chômage dans les villes. Le Conseil Municipal et moi-même, dans ce budget, avons fait l'impossible pour combiner le maintien de l'investissement et la baisse des impôts. La renégociation des emprunts à des taux plus favorables a permis des économies. D'autres économies dans tous les secteurs (coût de l'énergie, chauffage, etc.) permettent de renforcer l'auto-financement, c'est-à-dire la possibilité d'investir sans recourir à l'emprunt. La preuve en est que ce budget voit maintenir l'annuité de la dette à un niveau constant. Déjà, l'an dernier, la dette globale avait reculé. Montpellier reste une grande ville française relativement peu endettée et à la signature très honorable chez les banquiers. Toutes ces dispositions ont permis, malgré la crise, d'augmenter l'investissement d'environ 8 % par rapport au budget 1993, ceci s'ajoutant à l'augmentation de 10 % des investissements dans le budget du District de Montpellier.

Ces mesures permettront de maintenir l'emploi dans quantités de secteurs et particulièrement le bâtiment. L'action de la Ville accompagne l'action du privé souvent prépondérante.

Prenons l'exemple de Port Marianne. La Faculté de Droit coûte 420 millions de francs environ, dont 360 millions à la charge de l'Etat, et 60 millions à la charge de la Ville et du District, la Région et le Département ayant refusé de participer.

Mais, cet investissement, joint aux équipements routiers de la Ville (exemple : Avenue Marie de Montpellier entre le Pont Zuccarelli et la Route de Carnon) ou du District (Pont Zuccarelli sur le Lez, ouvert à Pâques 1994) entraîne de nombreux investissements privés. C'est ainsi que, depuis le début de l'année, la Ville a donné des permis de construire pour près d'une vingtaine d'immeubles, dont de nombreux logements pour étudiants. Au total, ce qui démarre actuellement sur Port Marianne, public ou privé, représente sommairement 6.000 emplois maintenus ou créés.

Les grands travaux d'investissement du budget font vivre quantité de PME et d'entreprises artisanales : piscine olympique d'Antigone, piscine de la Chamberte, Maison pour Tous Georges Brassens aux Hauts de la Paillade, halte-garderie de la Coupole, médiathèque Victor Hugo au Lemasson - Croix d'Argent, médiathèque Fellini aux Echelles de la Ville à Antigone, théâtre Jean Vilar à la Paillade, éclairage, voirie, trottoirs, écoles, aide à la construction des logements sociaux, pistes cyclables, terrains de sport, etc.

La participation importante de la Ville aux grands aménagements urbains faits avec l'Etat et d'autres collectivités locales va dans le même sens pour la création des emplois : Faculté de Droit, Faculté Dentaire (à démarrer prochainement au Parc Euromédecine aux Hauts de la Paillade), échangeur de Rondelet à Maurin (ouvert à l'automne 1994, qui portera probablement le nom de J.L. Bret, fondateur de l'A.F.P. en 1945), déviation de Juvignac et de la Paillade, rachat de la gratuité du péage entre Rondelet - J.L. Bret et l'actuelle sortie de Palavas.

# BAISSER LES IMPOTS EN 1994... ET ENCORE EN 1995

## MONTPELLIER BAISSE SES TAUX D'IMPOSITION EN 1994... ET LE FERA ENCORE EN 1995

La politique de baisse des impôts locaux pour soulager les citoyens en temps de crise, esquissée ces dernières années, a été nettement entamée dès 1993.

Il faut savoir que ce qui relève des Collectivités Locales, c'est le vote des taux d'imposition. A cela s'ajoute ce que l'on appelle l'augmentation des bases, qui est décidée par l'Etat.

En 1993, cette augmentation a été de 3 %. En 1994, elle sera encore de 3 %. En 1993, Montpellier a été une des collectivités qui a le moins augmenté les taux d'imposition. La médaille d'or revient au District de Montpellier, avec une augmentation de 1,54 %. L'augmentation de la Ville a été de 2,74 %. A titre de comparaison, il suffit d'indiquer que cette augmentation a été de 46,49 % pour le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, de 9 % pour la Ville de Paris, de 8 % pour la Ville de Nîmes, ou encore de 6 % environ pour la Ville de Bordeaux, etc.

En 1994, Ville et District ont décidé de faire mieux : ne plus se contenter d'être ceux qui augmentent le moins les taux d'imposition, mais baisser les taux d'imposition. Le District, qui avait augmenté ses taux de 1,54 % en 1993, les a baissés de 0,2 % pour 1994. Ainsi, la Ville, qui avait augmenté ses taux de 2,74 % en 1993, les baissera de 0,1 % en 1994. A titre de comparaison, on peut au hasard citer quelques taux d'augmentation pour 1994 : Ville de Paris, 12 % Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, environ 3 %, Conseil Général de l'Hérault, environ 4 % ; beaucoup d'autres grandes villes annoncent des augmentations entre 4 % et 10 %. L'effort entrepris en 1990, accentué en 1993, net en 1994 afin de soulager la pression fiscale, sera poursuivi en 1995. C'est ainsi que, cette année-là, comme en 1994, les taux de la Ville et du District seront à nouveau en légère baisse.

La Ville de Montpellier, tout en maintenant l'essentiel de ses prestations, compte sur ses citoyens, sur les membres des associations, pour aider à tenir cette politique de rigueur, la seule possible pour soulager les contribuables face à la crise. Cependant, l'essentiel des prestations dans tous les secteurs (social, jeunesse, culture, sport, environnement, vie quotidienne des quartiers, équipements de proximité) est maintenu dans ce budget, tant en fonctionnement qu'en équipement.

Bonne et heureuse année 1994 ! A l'an que ven !  
Georges FRECHE,

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Maire de MONTPELLIER

## BLAISE PASCAL PORT MARIANNE



La résidence Ampère

### AMPERE ET ALEXANDER BELL, DEUX NOUVELLES RESIDENCES OPAC : CONFORT, CONVIVIALITE ET SECURITE

Les résidences Ampère et Alexander Bell inaugurées le 18 décembre sont les quatrième et cinquième résidences OPAC construites à Blaise Pascal après le Costebelle (100 logements), le Léonard de Vinci (73 logements) et la Galilée (62 logements). Ce sont, là encore, des résidences de petite taille, 56 et 83 logements sur 3 étages. L'accent a été mis sur le confort (dimension des pièces, éclairage, sanitaires, jardins et terrasses, garages en

sous-sol), la convivialité (espaces ludiques, mail plantés) et la sécurité (interphone, volets métalliques en rez-de-chaussée). Dans ce quartier se mêlent de manière équilibrée logements sociaux et opérations privées. En autorisant les immeubles de bureaux, de commerces de proximité et d'activités diverses, en construisant des équipements de proximité comme l'école, la Maison de la Famille, la Ville a su créer un quartier à l'échelle humaine.



La résidence Alexander Bell

## ECUSSON

### TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT

Les chantiers, étape indispensable dans le processus d'embellissement du centre-ville fleuriront un peu partout dans l'Ecusson en ce début d'année : La Place Jean Jaurès, à partir du 3 janvier ; la Place St Roch et les rues du Plan d'Agde et du Four aux flammes en chantier depuis le mois de novembre jusqu'en avril ; les rues de l'Aiguillerie, Glaize, Carbonerie dont les travaux se sont déroulés en deux phases, d'abord les réseaux (terminés depuis quelques mois) et aujourd'hui le revêtement ; le réseau de froid du Musée Fabre et du Corum, amené depuis le Polygone, occasionneur de perturbations sur l'Esplanade et rue Montpelliérète. Ceci pour ne citer que les chantiers les plus importants.

Tous ces travaux ont été engagés à la suite de nombreuses réunions de concertation, afin d'améliorer les conditions de vie et de travail dans l'Ecusson, et d'en faire un lieu de promenade encore plus agréable pour les montpelliérains et les touristes. Le calendrier d'exécution des différents chantiers a été fixé en accord avec les riverains et les commerçants concernés afin d'occasionner la moindre gêne. C'est ainsi que, pour l'essentiel, on a attendu la fin des fêtes de fin d'année pour commencer, et que tout sera terminé avant le démarrage des festivals d'été et de la saison touristique. Un peu de perturbation pendant quelques mois, pour une grosse amélioration, le jeu en vaut la chandelle !



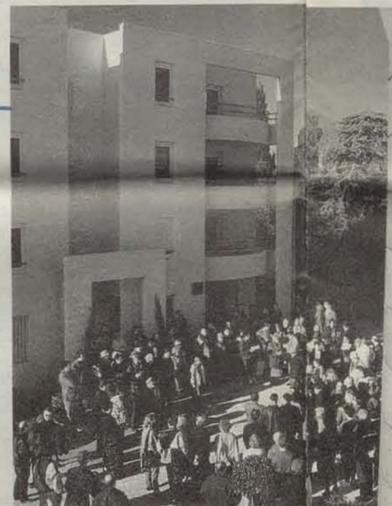
Rue Carbonerie

## BOUTONNET

### LES RESIDENCES SEBASTIEN BOURDON ET NICOLAS MIGNARD REEMPLACENT LA CITE D'URGENCE FULCRAND DEVENUE DANGEREUSE

La cité d'urgence Hippolyte Fulcrand, créée en 1954 à l'initiative de l'abbé Pierre, constituée d'une cinquantaine de pavillons était devenue complètement inadaptée aux besoins de ses habitants, et dangereuse compte-tenu de la vétusté des installations et des risques que cela entraînait. La décision fut donc prise de supprimer cette cité et de construire, à sa place, de petits immeubles tout en

laissant aux habitants l'opportunité de rester dans le quartier. Les pavillons étaient en effet occupés en très grande majorité par des personnes âgées, très attachées à leur quartier. De nombreuses réunions de concertation, et d'entretiens individuels, permirent d'aboutir à un projet architectural bien intégré à la ville. Le parti urbanistique adopté consiste à créer six petites unités d'une trentaine de logements avec des espaces com-



mun, un local commun résidentiel, des places de stationnement bordées

d'arbres. Chaque logement en rez-de-chaussée a son petit jardin, et presque tous les autres logements des terrasses. Après la résidence Caizergues inaugurée en 1992, les résidences Sébastien Bourdon et Nicolas Mignard étaient à leur tour inaugurées le 18 décembre. Les trois dernières tranches seront construites prochainement.

## LEMASSON

### UNE NOUVELLE ANTENNE DE L'OPAC : PLUS PROCHE DES LOCATAIRES POUR ETRE PLUS SOLIDAIRE ET PLUS PERFORMANT

L'antenne Lemasson inaugurée le 18 décembre est l'une des trois antennes relevant de l'agence Paul Valéry. Implantée après celle de Gely (8, rue de Ronnard) mais avant celle du Val de Croze (place de Chine), elle fonctionne déjà depuis plusieurs mois. Seize agents composent son équipe et sont au service de 1.395 locataires (sur les 3.633

que compte l'agence Paul Valéry). Directement sur le terrain, au contact des associations et des locataires, cette antenne est un outil mis à la disposition de tous. Elle permet d'aborder et de régler les problèmes plus rapidement. De la concertation naissent les projets communs qui permettent d'améliorer le cadre de vie et le bien-être des locataires.

### UNE NOUVELLE MEDIATHEQUE POUR LE QUARTIER LEMASSON-TASTAVIN



Réunion du 9 décembre pour présenter le projet de Médiathèque aux habitants du quartier.

Présenté le jeudi 9 décembre, lors d'une réunion de concertation organisée à la Maison des Rapatriés, le projet de future médiathèque qui verra le jour début 1995, dans le quartier Lemasson-Tastavin, a levé le voile sur l'architecture originale - en forme de feuille - voulue pour cet équipement qui doit s'inscrire de façon harmonieuse dans son environnement. Les personnes présentes, à l'initiative de Georges Frêche et de Gilbert Roseau, Maire-Adjoint, ont pu également se prononcer,

par un vote à main levée, sur son appellation de : "Médiathèque Victor Hugo". Première médiathèque réalisée dans les quartiers, elle sera construite sur un terrain communal d'une superficie de 2 730m<sup>2</sup>, situé rue Guillaume Janvier (face au supermarché Casino). Elle permettra d'accueillir sur 1 000m<sup>2</sup> un public d'enfants, d'adolescents et d'adultes pour leur proposer en consultation sur place ou en prêt à domicile, différents supports (livres, périodiques, disques, vidéos...). Coût de l'opération : 11 000 000 F.

## LA PAILLADE

### TRAVAUX AU CENTRE NAUTIQUE NEPTUNE



Le bassin intérieur du centre nautique de la Paillade a fait l'objet d'importants travaux de mise en conformité : réfection des plages avec en particulier un nouveau carrelage, mise en conformité du système hydraulique, de la filtration et de la chaufferie, peinture de l'ensemble du hall du bassin. Il s'agit là de la deuxième tranche de travaux réalisée. Le coût total des travaux s'élève à 11 MF dont 9,5 MF à la charge de la Ville. Rappelons que le centre nautique de la Paillade est à ce jour le plus grand

complexe nautique de la ville. Il reçoit en moyenne 180.000 visiteurs par an avec une affluence record de juillet à septembre. Il permet l'organisation de manifestations sportives et d'animations importantes notamment grâce à sa capacité d'accueil de 530 places assises pour les bassins extérieurs. Le centre nautique accueille principalement les élèves des écoles primaires, des établissements secondaires ainsi que bon nombre d'associations sportives.



Inauguration de la maison de quartier Jean-Pierre Caillens à Tournezey



14 décembre Georges Frêche à la rencontre des habitants du Petit Bard



La crèche Léonice Pouzin, la plus ancienne de Montpellier, située rue de Lunaret a fait l'objet d'importants travaux



Inauguration des vestiaires du terrain de foot Docteur Fourcade le 18 décembre

Brèves

SECOURS POPULAIRE

Dans le numéro 169 de notre édition de décembre, les adresses du Secours Catholique et du Secours Populaire Français ont fait l'objet d'une confusion de notre part. Il fallait lire :  
 . Secours Catholique - 28, rue Farges.  
 Tél : 67 64 33 11  
 . Secours Populaire Français - rue d'Alco - La Pergola BP 6015.  
 Tél : 67 10 05 20

LECONS DE CHOSES

Chaque troisième mercredi du mois, la Maison de l'Environnement organise deux heures gratuites de leçons de choses autour d'un thème de Sciences Naturelles. Le mercredi 19 janvier, à 18h15, Monsieur Michel Bertrand, propose la découverte de "La Faune du Sol".  
 Maison de l'Environnement - 16, rue Ferdinand Fabre.

DONNEURS DE VOIX

L'association des donneurs de voix recherche des bénévoles pour l'enregistrement de livres sur cassettes et pour travaux divers à la Bibliothèque sonore pour aveugles et malvoyants, située au 25, rue école de droit, à Montpellier.  
 Tél : 67 58 37 60

AMIS DE LA NATURE

Sorties, randonnées, courses en montagne, camps de week-end, étude du milieu naturel, sports divers : les Amis de la Nature se proposent d'entretenir et de développer l'attachement de l'homme à la nature.  
 Impasse de la Petite Corratierie.  
 Tél : 67 22 48 24

ENQUETE VILLE ET SANTE

Le groupe d'épidémiologie métabolique du CRLC, recherche des volontaires âgés de 18 à 70 ans, travaillant ou résidant à Montpellier et fumant moins d'un paquet de cigarettes par jour, pour participer à une étude concernant la relation "Environnement et Santé".  
 Renseignements : Enquête Ville et Santé. Epidaur - 34094 Montpellier Cédex 5.  
 Tél : 67 61 30 00

LES LUTINS NE DEMENAGENT PLUS

Pour des raisons techniques, le Jardin d'enfant "Les Lutins", dont nous vous annonçons le déménagement dans notre numéro 168, restent dans leurs locaux de la rue St Vincent de Paul. Quelques places sont encore disponibles. Tél : 67 79 07 52

LE PERE JOURDAN : 50 ANS DE DEVOUEMENT AU SERVICE DES JEUNES ET DU SPORT



Le sport club dans les années 60

**A** 82 ans, le Père André Jourdan garde intacte sa passion pour le foot-ball. Supporter acharné de l'équipe montpelliéraine qu'il trouve "excellente", il ne rate jamais une rencontre à La Mosson. Soucieux de sa santé, son ami Louis Nicollin lui envoie sa voiture pour le conduire au stade et le ramener chez lui les soirs de match. Nicollin, il l'a connu tout jeune et a beaucoup d'admiration pour lui : "C'est un homme extraordinaire, avec qui j'ai beaucoup travaillé, d'une très grande bonté même s'il pique parfois de grosses colères".

C'est en 1946 que ce père jésuite né à Montpellier en 1911, commence à s'intéresser au ballon rond. Lui même, à 30 ans, n'a jamais joué, mais il pense que c'est un excellent moyen de créer des contacts avec les gamins dont il a la charge en tant qu'aumônier du Collège Saint-François Régis, et responsable du patronage de Figuerolles. On ne parle pas à l'époque de Place aux Sports ou d'animateurs de rue mais l'esprit est le même : occuper les jeunes le jeudi et leur inculquer quelques vertus morales. Très vite, ses équipes progressent et ne trouvent plus d'adversaires à leur taille

dans le cadre de la Fédération des patronages à laquelle il est affilié. Il rejoint alors le Sport-Club, un des plus anciens de France fondé à Figuerolles en 1908. (A la Fédération Française de Foot-Ball, qui compte aujourd'hui plus de 40.000 adhérents, il est affilié sous le numéro 99). En 1974, il fusionne avec le Montpellier Littoral et devient le Montpellier Littoral Sport Club, puis Montpellier la Paillade SC, et Montpellier-Hérault SC. Les plus grands du foot-ball d'aujourd'hui, il les a connus tout petits. L'œil lumineux, plein de nostalgie, parcourt les photos jaunies par le temps. "Alau-

zun, Terrasse, Viala, Carabasse, Nouzaret, Jambon..." L'ancien aumônier évoque "ses garçons" avec émotion et bonté. "Plusieurs sont devenus des montpelliérains célèbres dans le monde médical ou universitaire, et au moins une douzaine ont fait une carrière de joueur international". Mais la vraie réussite du Père Jourdan, la seule qu'il revendique dans sa profonde modestie, c'est d'avoir tissé des liens d'amitié solides. Avec un regret : celui de voir aujourd'hui, il les a connus tout petits. L'œil lumineux, plein de nostalgie, parcourt les photos jaunies par le temps. "Alau-



ANYA ROBSON : LE CHARME ANGLAIS

**C**eux qui manquent de confiance en eux, qui se trouvent trop petits pour entreprendre ou réussir, n'ont jamais passé une nuit d'insomnie à lutter contre un moustique dans une chambre... Le sourire aigu d'Anya Robson flotte comme une fleur sur le courant chan-

de produits de beauté, est en effet un exemple de persévérance et de détermination. "Pour une étrangère, ce n'est pas toujours facile de s'installer. Les banques ne font pas trop confiance. Heureusement, il y a la gentillesse des gens et Montpellier est une ville dynamique qui donne envie d'entreprendre avec elle."

Installée depuis deux ans, Anya Robson a donc décidé de partager la générosité dont elle a bénéficié. "Nos vendeuses ont droit à une demi-journée par semaine, prise en charge par l'entreprise, pour réaliser l'action de bénévolat de leur choix, portage de repas, lecture aux aveugles, etc." Et c'est dans cet esprit qu'Anya Robson a décidé de s'associer, le 1er décembre dernier, à la Journée Mondiale contre le Sida. "C'est une cause que nous soutenons car nous avons une clientèle jeune importante. L'action d'information au niveau de la prévention est essentielle. Nous avons distribué des dépliants et nous avons souhaité offrir 20 % de notre recette, ce jour-là, au Comité Languedoc Roussillon de l'Association Aides. Une action à notre mesure et transparente,

Un regard bleu, une beauté énergique infusée sous des grâces d'exquise porcelaine, Anya Robson à Montpellier en tête, la France au coeur et un charme très, très, très... anglais !

Happy New-Year, Miss Robson...



Actuellement en construction dans le quartier "Consuls de mer" : 211 logements livrés entre juin et septembre 1994.

PORT MARIANNE C'EST PARTI !

Port Marianne, le grand projet urbain de Montpellier développe ses nouveaux quartiers à l'Est de la ville. De 1986 à 1993 les études de faisabilité ont été réalisées et les grandes infrastructures et les premiers quartiers ont été engagés. En 1994 lancement du concours international d'architectes-urbanistes pour le bassin et le quartier Jacques-Cœur. Fin 1994, creusement du bassin. Entre 1993 et 1995, 1450 millions de francs seront investis dans ce secteurs soit une moyenne annuelle de 483 MF. Au total, cela représente environ 1900 emplois directs ou indirects, créés ou maintenus à Montpellier par an. Port Marianne, c'est l'assurance d'un urbanisme et d'une architecture de qualité, gages d'un cadre de vie harmonieux et respectueux de l'environnement. C'est aussi une chance offerte à l'économie locale.

Georges Frêche  
Maire de Montpellier

Raymond Dugrand  
Adjoint à l'urbanisme

- 1 LA GRANDE-MOTTE LES PLAGES
- 2 AEROPORT INTERNATIONAL MONTPELLIER-MEDITERRANEE
- 3 NOUVELLE GARE T.G.V.
- 4 AXE PRIORITAIRE RESERVE AUX TRANSPORTS COMMUNS en cours de réalisation
- 5 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE doublement et paysagement réalisation 50 % en 1993 - 1994
- 6 PARCS DU MILLENAIRE I ET II commercialisés à 99 % 6.000 emplois
- 7 QUARTIER BLAISE PASCAL construit à 75 %
- 8 QUARTIER ANTIGONE 1981-1996 construit à 95 %
- 9 PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE chantier : début 1994



- 9 CARNON PALAVAS LES FLOTS LES PLAGES
- 10 PARC HELIOPOLIS activités
- 11 PARC : 12 ha
- 12 BASSIN JACQUES COEUR
- 13 QUARTIER DES CONSULS DE MER 139 logements réalisés 562 logements en cours PONT ZUCCARELLI fin de chantier : début 1994
- 14 QUARTIER RICHTER 545 logements en cours FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES première tranche : octobre 1994 PARC : 2,5 ha Inauguré le 20 novembre 1993



## LE QUARTIER RICHTER : VIVRE, ETUDIER, TRAVAILLER DANS UN GRAND CENTRE VILLE



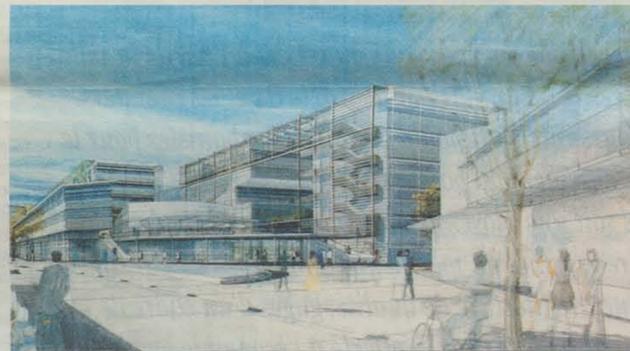
Architecte en chef :  
ADRIEN FAINSILBER

"A Richter, les étudiants montpelliérains retrouveront les conditions de vie qu'ils connaissent aujourd'hui dans la ville historique avec, en plus, la jouissance d'espaces verts, la proximité de l'eau et de la mer. Je ne veux pas faire une université introvertie mais une université de centre ville. J'ai voulu étirer la fac sur toute la longueur de l'axe."

## LA FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCES ECONOMIQUES OUVERTURE PREMIERE TRANCHE OCTOBRE 1994

Architecte en chef : RENE DOTTELONDE

"A Montpellier, on m'a offert une règle du jeu dans laquelle je peux placer les idées que je partage avec quelques uns depuis vingt ans : il faut intégrer l'université à la ville parce qu'elle apporte un plus en matière d'image, d'économie et d'animation."



Projet de René Dottelonde. Dessin A. Buonomo



Le chantier de la Faculté et le Pont Zuccarelli

### Les travaux en cours

- Première tranche de logements en cours : 545 logements (dont 105 logements sociaux, et des logements étudiants).
- Faculté de Droit et de Sciences Economiques : livraison de la première tranche en octobre 1994.
- Les plantations du Parc Urbain ont été inaugurées en novembre dernier (2,5 hectares).
- Livraison du nouveau pont Zuccarelli en décembre 1993.
- Mise en circulation du nouveau boulevard urbain et de l'axe prioritaire de transports en commun en site propre desservant la nouvelle faculté en septembre 1994.
- Livraison de la passerelle piétonne et cycliste entre les quartiers Richter et Consuls de Mer en septembre 1994.

# UN GRAND PROJET URBAIN QUI PRIVILEGIE QUALITE DE LA VIE ET ENVIRONNEMENT



## LE QUARTIER DES CONSULS DE MER : LA VILLE AU BORD DU LEZ

Architecte en chef :  
ROB KRIER



"Je représente une théorie urbaine classique. Dans ce que je propose à Montpellier, j'utilise le répertoire traditionnel de rues et de places (...). La Zac est formée de petits quartiers. Chacun s'organise autour d'une place centrale elle-même entourée d'îlots centrés sur une cour, un jardin intérieur (...). Les maisons que j'aime construire sont certainement les maisons que vous aimeriez habiter."



### Les travaux en cours

- 139 logements sociaux déjà réalisés
- 1ère tranche de logements en cours : 453 logements (dont 160 logements sociaux)
- Les travaux du nouveau boulevard urbain C10 et l'axe prioritaire de transports en commun sur site propre seront livrés en septembre 1994.

## BLAISE-PASCAL, MILLENAIRE : ASSOCIER LOGEMENT ET ACTIVITÉS



Architecte Vasconi

Architecte en chef :  
CLAUDE VASCONI

"Nous construisons ici des logements contemporains aux façades de faïence blanche. Des logements très modernes avec terrasses, des duplex, des squares. Tous s'ouvrent sur des jardins privés ou sur de grandes terrasses."



Architectes Cardin, Fremolle



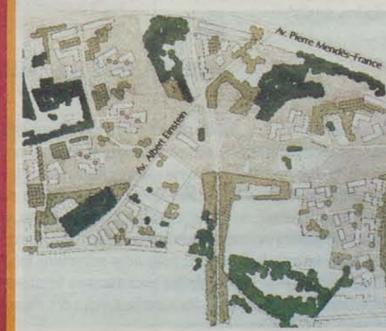
Architecte Goroneskoul

Architecte Vasconi

### Les travaux en cours Le quartier Blaise-Pascal est déjà réalisé à 70 %

- 838 logements réalisés (dont 370 logements sociaux)
- 155 logements en cours de réalisation
- Equipements publics réalisés : la Maison de la Famille - l'Ecole maternelle
- Millénaire I et II commercialisés à 95 % : 6.000 emplois.

## LES JARDINS DE LA LIRONDE : RÉINVENTER LA CITÉ JARDIN



Architecte en chef :  
CHRISTIAN DE  
PORTZAMPARC

"Ouvrir ses fenêtres vers les vignes et les oliviers rend plutôt heureux. Je propose de petits îlots sur cour, mais des cours qui donnent sur la campagne. Malgré de larges ouvertures, on doit se sentir dans un espace intime. Je suis très attaché à cette double sensation : intimité et vue sur le lointain."

**DES INVESTISSEMENTS :**

Quartiers Consuls de Mer, Richter, Blaise Pascal, Millénaire et... infrastructures.  
 Faculté de Droit.....420 MF  
 ENACT.....48 MF  
 Logements Sociaux.....181 MF  
 Logements.....339 MF  
 Locaux d'activités économiques.....12 MF  
 Équipements Publics.....350 MF  
 Pont Zuccarelli, Groupe Scolaire Blaise Pascal, Piscine Olympique, Avenue Pierre Mendès-France, Boulevard urbain C10, Axe prioritaire de Transports en commun...  
 Total Investissements Travaux 1450 MF  
 Soit en moyenne annuelle sur les 3 années : 483 MF

**DES EMPLOIS**

1900 emplois directs ou indirects créés ou maintenus par an.

**DES PROMOTEURS DES CONSTRUCTEURS**

QUARTIER CONSULS DE MER  
 OPAC  
 BATIR Bouygues Immobilier  
 COPRA Languedoc-Pyrénées  
 SORIM  
 SPIRAL Ingénierie  
 QUARTIER RICHTER  
 FONCIER HABITAT  
 MARIIGNAN Immobilier (Groupe Crédit Foncier de France)  
 PRAGMA  
 CIRMAD  
 Groupe ELLUI  
 Société Héraultaise (S.H.E.M.C.)  
 QUARTIER BLAISE PASCAL  
 OPAC  
 COPRA  
 S.M.C.I.  
 PRAGMA  
 SOPRA  
 BATIR Bouygues Immobilier

**DES ARCHITECTES**

Dès aujourd'hui :  
 - Jean-Pierre ALAGHERAND  
 - A.U.A. : Robert CROUZET - Jean-Louis MICHEL - Pierre TOURRE  
 - Michel BARNEAUD - Guy PEDOUSSAUD  
 - Denis BEDEAU - Philippe BONON  
 - Jean-Louis BERARD  
 - Jean-Vincent BERLOTTIER  
 - Ricardo BOFILL  
 - Pierre CABANIS  
 - Philippe CARDIN - Michel FREMOLLE  
 - Michel CAREMOLI - Jean-Michel MIRAMOND  
 - Jean-Pierre CARQUET - Jean-Louis GABORIT  
 - Gilles CUSY - Michel MARAVAL  
 - René DOTTEFONDE  
 - Luc DOEMENC  
 - Adrien FAINCILBER  
 - Antoine GARCIA DIAZ  
 - Muriel et Yvan GORONESKOUL  
 - Jean-Paul GUEZ  
 - Rob KRIER  
 - Jean-Luc AURIOL  
 - Jean-Louis MICHEL  
 - Emmanuel NEBOUT  
 - Et demain ! ...

# UN COUP DE FOUET POUR L'ECONOMIE LOCALE ET RÉGIONALE : 5800 EMPLOIS DIRECTS OU INDIRECTS CRÉÉS OU MAINTENUS SUR 3 ANS.

MARC SECHAUD

**DIRECTEUR L.R. BATIR BOUYGUES IMMOBILIER**

"Du point de vue commercial Port Marianne est une très bonne opération. Nous avons pris des risques importants en lançant ces programmes en blanc, c'est-à-dire sans réservation, mais nous avons gagné notre pari ; ça marche bien pour plusieurs raisons : d'abord la qualité du produit que nous vendons, ensuite l'image médiatique de la Ville de Montpellier qui est très bonne et qui attire les investisseurs. Et puis Port Marianne est un site porteur, proche du centre ville, de la zone d'activité du Millénaire, de la Fac de Droit.

Au niveau économique pour la Ville de Montpellier, les retombées sont très importantes. Nos seules opérations représentent 50 millions de travaux hors taxe, c'est-à-dire beaucoup de travail pour les architectes, artisans et entrepreneurs locaux !"

MM. BARNEAUD - PEDOUSSAUD  
**ARCHITECTES MONTPELLIERAINS**

"Nous considérons comme une très grande chance de pouvoir travailler avec Rob Krier sur le quartier des Consuls de Mer. Port Marianne est un site exceptionnel, ouvert sur la mer, en bordure du Lez. Pour nous architectes montpellierains, cela nous permet de passer à un niveau d'intervention supérieur. Avec la conjoncture actuelle, plutôt difficile, nous avons moins de moyens et nous avons donc dû réajuster notre produit. Mais notre objectif reste la qualité. Composer une belle façade, équilibrée, harmonieuse ne coûte pas plus cher, mais demande plus de recherche, et de savoir faire. La démarche de Rob Krier, qui fait référence à l'histoire, à la ville et à l'architecture traditionnelle, et qui semble se situer à l'opposé d'un phénomène de mode, nous paraît être un gage de qualité."

M. ROUVIER

**DELEGUE REGIONAL DU CREDIT FONCIER**

"Le Crédit Foncier souhaite être un véritable acteur du développement local, un partenaire économique actif, et non un simple banquier.

C'est pourquoi nous nous sommes associés au projet de Port Marianne dès le départ. Nous l'avons fait dans le cadre d'une stratégie de groupe, en faisant intervenir, autour du pôle immobilier, l'ensemble de nos filiales.

Dès 1990, c'est-à-dire très en amont, nous avons signé un protocole avec la Ville et la SERM, qui comportait trois volets : engagement financier, (100 MF) convention d'aménagement et commercialisation.

Nous avons choisi d'intervenir à Richter car c'est une Zac qui présentait toutes les caractéristiques de la réussite. Nous sommes convaincus aujourd'hui d'avoir fait un choix de bon opportunité. Il est évident que le développement de Montpellier doit se faire au-delà du Lez. Le site de Richter, avec la Faculté de Droit et tout ce qui va se greffer autour est un site privilégié."

DENIS BEDEAU

**ARCHITECTE MONTPELLIERAIN**

"Contrairement à ce qui se dit, Port Marianne n'est pas une opération qui repart après deux ans de sommeil. Nous, on n'a pas arrêté de bosser pendant cette période. On a fait les plans, les appels d'offres, les dessins d'exécution, etc.

Ceci dit, on a assez mal vécu la période des recours. A cause de l'annulation du POS et des mensonges sur l'inondabilité du Lez, on a perdu un an en procédure et on a dû refaire dix fois les projets !

Sur Consuls de Mer, nous construisons quatre maisons. C'est une intervention modeste mais qui nous oblige d'autant plus à figurer le travail. Travailler avec Rob Krier est une expérience très intéressante et agréable. On a à la fois peu de contraintes en terme d'architecture - les règles du jeu sont par exemple beaucoup moins codifiées que pour Antigone -, et une très grande exigence de qualité jusque dans les moindres détails."

MM. CAREMOLI - MIRAMOND

**ARCHITECTES MONTPELLIERAINS**

"On a vécu comme une grande chance d'être choisi pour construire à Port Marianne. C'est en quelque sorte une reconnaissance de notre savoir-faire. Maintenant notre avenir va plus ou moins dépendre de la réussite de cette opération mais nous sommes plutôt optimistes.

Nous construisons à la fois avec Rob Krier à Consuls de Mer et avec Faincilber à Richter. Nous avons l'avantage, en tant que petits architectes locaux de ne pas être prisonniers d'un style, d'une image et de pouvoir nous exprimer dans des répertoires divers.

Dans l'architecture de Rob Krier, nous nous retrouvons totalement. Nous avons le même vocabulaire. Toute la démarche architecturale que nous avons eu auparavant va dans le même sens : respect de l'existant, souci du détail, simplicité des matériaux, refus des phénomènes de mode, volonté de construire des bâtiments qui durent."

Le Parc Richter. Paysagistes : Desvignes et Dalnoky



Le parc de la Lironde



Doublement et paysagement de l'avenue Pierre Mendès-France. Paysagistes : Desvignes et Dalnoky



Les logements sociaux à Port Marianne : Le François Mireur Architecte : Ricardo Bofill



Périmètre du concours pour le quartier Jacques Cœur et son port.



A l'articulation d'Antigone et de Port Marianne la future piscine olympique d'Antigone. (dessin Ricardo Bofill).

Photos : Claude O'Sigahne

# SOLIDARITE

## PORTES OUVERTES AU GIHP

10 % de la population nationale souffre d'un handicap physique. Depuis près de 30 ans, le G.I.H.P. lutte pour défendre leurs droits et améliorer leurs conditions de vie. Le 21 janvier, le G.I.H.P. Languedoc-Roussillon vous invite à découvrir l'ensemble de ses services. Parce que l'intégration, c'est aussi votre affaire...



Autour de Josiane Criscuolo, présidente, l'équipe du GIHP : "défendre ensemble les droits et améliorer le quotidien de la personne handicapée".

Fondé en 1964, afin de permettre une meilleure intégration des personnes handicapées dans la vie quotidienne, le Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques (G.I.H.P.) fêtera ses 30 ans en 1994. Son antenne régionale, créée deux ans plus tard et placée sous la présidence de Josiane Criscuolo, chercheur au C.N.R.S., est installée depuis novembre 92, dans ses nouveaux locaux du Millénaire. C'est donc cette nouvelle structure, et l'ensemble des services proposés sur Montpellier et la région, que toute l'équipe du G.I.H.P. vous invite à découvrir, lors de la journée Portes Ouvertes, organisée le 21 janvier prochain.

**POUR QUI, POUR QUOI ?**

En concentrant ses efforts sur la communication, tout au long de l'année 1994, le G.I.H.P. entend bien consolider les liens étroits qui l'unissent à ses 500 adhérents, mais aussi à convaincre le grand public de la modernité de ses structures et de la diversité de ses actions.

Si on connaît fort bien, en effet, le service transports, pour apercevoir régulièrement ses 32 véhicules sillonner les rues de la ville, il en va différemment de ses autres services. Certes, ce service transport, qui répond aujourd'hui à près de 50 % de la demande, est l'un des emblèmes du G.I.H.P. Il est un vecteur indispensable de l'intégration de la personne handicapée, lui permettant de mener une vie normale. Longtemps réservé aux étudiants et aux scolaires, il s'est progressivement étendu aux tra-

vailleurs et à toutes personnes ne pouvant utiliser les transports en commun pour des raisons diverses. Mais il n'est qu'un aspect de l'action de solidarité et de soutien, menée par le G.I.H.P. avec le concours de la Municipalité de Montpellier et du District. C'est ainsi que depuis 1982, un service de maintien à domicile s'est mis en place, offrant une aide ponctuelle ou une présence permanente. 12 auxiliaires de vie se partagent leur fonction d'assistance aux besoins vitaux (lever, toilette, habillage, préparation des repas...) ou relationnels (aide dans les démarches administratives, courrier, loisirs, courses...)

Un foyer d'hébergement, d'une capacité de 11 lits, permet aussi d'accueillir au G.I.H.P. dans un habitat adapté, de grands handicapés venant de toute la France, qui ont décidé de prendre leur destin en main, de poursuivre leurs études et d'avoir une activité salariée. Hébergés pour une durée maximale de trois ans, ces jeunes (la moyenne d'âge, en 1992, était de 23 ans), bénéficient d'une surveillance médicale permanente et transitent par ce foyer conçu pour eux, comme un "sas", une étape vers l'insertion.

**VIVRE PARMIS LES AUTRES**

89 personnes, se partagent la tâche quotidienne de faire fonctionner l'unité locale du G.I.H.P. Un quotidien où le découragement et le défaitisme ne sont pas de mise. De l'administration générale au travail des différents auxiliaires, le recrutement tient compte, en effet, autant des compétences que des qualités personnelles. L'optimisme, la motivation et l'imagination servent ainsi de fil conducteur dans cette visite

De la même manière que ce volet "tourisme" se justifie par le besoin de révé et d'évasion - peut-être plus fort chez le handicapé physique que chez tout autre - le service de consultation de sexologie répond à un besoin trop longtemps occulté.

**REPRENDRE A TOUTES LES INTERROGATIONS**

Il se pose aujourd'hui de manière pressante, chez la population jeune, mais aussi moins jeune, obligées de s'adapter à une autre vie à la suite d'un handicap physique. En décidant de briser le tabou, le G.I.H.P. s'attache au coeur du problème et accomplit un travail remarquable sur l'isolement et la solitude. Depuis trois ans, une équipe a été mise en place pour répondre à toutes les interrogations pouvant se poser sur la sexualité du handicapé. Les consultations sont effectuées par des sexologues, le docteur Konzier et M. Poivey, kinésithérapeute. En 1993, école handicapé, jeune, étudiant ou scolaire, qu'est-ce que cela signifie ? Le groupe Handicap et Université s'est

penché sur les problèmes d'insertion, d'information, de sensibilisation des professeurs, du personnel et des autres enfants ou jeunes, de l'accessibilité des locaux, des équipements des salles de cours. Constitué d'un collectif d'étudiants, en 1988, il a ainsi réalisé un Guide Pratique, disponible auprès du G.I.H.P.

Le G.I.H.P. Junior, quant à lui, a permis de répondre à la demande de nombreux parents d'enfants handicapés, qui souhaitent se retrouver pour évoquer ensemble les problèmes qu'ils rencontrent dans les domaines de l'éducation, du transport, de la justice ou des loisirs, et éventuellement, les aider à les résoudre. Ce sont donc ces différents services, que le G.I.H.P. vous invite à découvrir le 21 janvier, au cours d'une journée d'animations non stop et d'expositions organisée de 9h à 19h sur le site du Millénaire.

Pour tous renseignements :  
 G.I.H.P. Languedoc-Roussillon  
 341, rue Hippolyte Fizeau  
 Zac du Millénaire  
 Tél : 67.20.21.24

**UN BRAS STATIONNEUR POUR LES HANDICAPES**



Une mesure de solidarité municipale : la distribution gratuite de bras stationneurs.

Le 17 décembre dernier, dans le cadre du plan de solidarité engagé par la ville, le Sénateur André Vézinhel présidait la remise officielle du premier "bras stationneur" réservé aux handicapés. Cet élément en matière plastique, fixé sur la portière d'un véhicule, permet de laisser un espace suffisant entre deux véhicules pour permettre le passage d'un fauteuil roulant. Etalé sur trois ans, ce programme prévoit la distribution gratuite d'une centaine d'exemplaires. Financés par la ville, pour un coût de 48.000F, ils sont délivrés auprès des hôtes d'accueil de la mairie, au rez-de-chaussée, sur présentation de la carte d'invalidité, du permis de conduire et d'un justificatif de domicile sur Montpellier. Pour Annie, handicapée moteur, "c'est vraiment un super petit plus. C'est bien d'y avoir pensé. Les handicapés rencontrent souvent beaucoup de problèmes pour se garer. C'est assez fréquent dans les super-marchés où il y a des places réservées qui ne sont pas respectées et où on est obligé de demander un coup de main pour pouvoir rentrer dans la voiture... Il y a un effort d'information à faire auprès du public. Peut-être dans les auto-écoles..."

## VOEU SUR LA SECURITE PUBLIQUE A MONTPELLIER.

Le 5 février 1993, grâce à la mobilisation de tous les montpelliérains et de la Municipalité, M. Paul Quiles, Ministre de l'Intérieur, attribua 83 policiers supplémentaires à l'effectif de la Police d'Etat de notre ville. Ce résultat a permis, en concertation avec la Police d'Etat, d'ouvrir un poste de police sous l'Opéra de la Comédie, et de réaliser un début de l'otage.

Si cet effort est louable, dès le début, nous avons avec force rappelé que ce geste était encore insuffisant. En effet, il nous paraît impératif que l'effectif de la Police d'Etat soit encore augmenté d'une façon considérable. Le chiffre supplémentaire demandé était de 300, pour permettre la création de 6 commissariats de Police d'Etat ouverts jour et nuit 24 heures sur 24.

D'autre part, d'après les informations qui nous ont été données, les départs en retraite des Policiers d'Etat du Commissariat Central ne seraient pas, à ce jour, remplacés. Cette situa-

tion est intolérable.

Nous demandons, en conséquence, à M. Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur, responsable de la sécurité des citoyens :

- d'allouer dans les plus brefs délais des effectifs de Police d'Etat supplémentaires à la Ville de Montpellier, - de porter de 7 à 20 les effectifs du bureau de Police d'Etat de l'Opéra Comédie,

- d'ouvrir dans les meilleurs délais un commissariat de police (ouvert jour et nuit) avec 37 policiers sur le Grand Mail à la Paillade,

- d'ouvrir des bureaux de police dans les quartiers suivants : Cité Gély-Figuerolles, La Chamberte, Estanove, La Martelle, Montpellier-Village, Val de Croze / Saint-Martin, Aiguerelles, La Rauze, Cité Mion, Avenue de Palavas, Les Aubes, La Pompiagne / Celleneuve, Le Petit Bard, Pergola, Cévennes, Saint-Clément / Lemasson, Mas Drevon, Pedro de Luna, Croix d'Argent / Facultés, Aiguelongue, Plan des 4 Seigneurs.



VOEU POUR LA CREATION DU LABORATOIRE FRANCAIS DE FRACTIONNEMENT ET DES BIOTECHNOLOGIES AUX CRTS DE MONTPELLIER.

Le Centre Régional de Transfusion Sanguine de Montpellier emploie 294 salariés.

L'incohérence dans la politique de santé, les attermolements du gouvernement et des gouvernements précédents sur des contrats à l'exportation, le non respect des engagements de Mme Veil, Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, concernant les échéances de création du G.I.P., Laboratoire Français de Fractionnement et des Biotechnologies (L.F.F.B.), sont responsables de l'aggravation de la situation du CRTS et du licenciement envisagé de 300 personnes rendu inévitable au 31 décembre 1993 si aucune décision urgente n'est prise.

Le projet de cession de l'unité de fractionnement montpelliérain au laboratoire autrichien Octapharma se heurte au refus du Ministère de tutelle. Ce dernier doit accepter, ou s'il refuse, donner les solutions françaises.

Les élus de la Ville sont solidaires du personnel et des représentants syndicaux du CRTS, très inquiets de la

situation de l'établissement.

Il est impensable que le Centre Hospitalier Universitaire de l'importance de celui de Montpellier ne dispose pas d'un Centre Régional de Transfusion Sanguine complet, mais seulement d'un dépôt.

Le Conseil Municipal de la Ville de Montpellier demande instamment :

- à Mme Simone Veil, Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, qu'elle tienne ses engagements, que la question du fractionnement soit réglée et qu'une décision rapide soit prise concernant la création de cette unité de fabrication de médicaments plasmiques à Montpellier;

- à Monsieur le Préfet de Région de tenir une table ronde dans la semaine qui vient;

- et à défaut de règlement par cette table ronde des problèmes de la continuité du Centre de Transfusion Sanguine de Montpellier, un rendez-vous à Madame Veil, avec une délégation du Conseil d'Administration du Centre Régional de Transfusion Sanguine, à Paris, dans la première semaine de janvier 1994.

1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

2. Information de M. le Maire : aménagement du territoire.

3. Questions d'actualité municipale : Mme Moschetti-Stamm à M. le Maire M. Jamet à M. Benezis

M. Amoros à M. Dugrand.

4. Débat d'orientation budgétaire pour 1994.

5. Voeu sur la sécurité publique à Montpellier.

6. Voeu pour la création du laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies au CRTS de Montpellier.

7. Voeu concernant les Avenues de la Liberté, de la Recambale, de Vanières, du Colonel Pavelet. Itinéraire du réseau national entre l'A.759 et l'A.9 par la RD 132 et la RN 112.

8. Voeu pour la réforme des valeurs locatives.

9. Voeu concernant le vote des résidents de la CEE à Montpellier aux prochaines élections européennes de 1994.

9 bis. Voeu contre l'abrogation de la loi Falloux.

10. Désignation du représentant du Conseil Municipal au Conseil d'établissement de l'Institut Médico Educatif "Font-Trouvée" : M. Pouget.

11. Adhésion de la Ville de Montpellier à l'Association Journées Internationales Agropolis.

M. Fabre et Mme Droz sont désignés comme délégués au Conseil d'Administration et Mme Droz à l'Assemblée Générale.

12. Attribution d'un poste d'administrateur supplémentaire à la Ville de Montpellier au conseil d'administration et aux assemblées de la SEMFIM. M. Vézinhel est désigné.

13. Minoration de 10 % des indemnités attribuées aux Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux. Les élus participent à l'effort de solidarité demandé aux montpelliérains pour faire face à la crise.

14. Station Service exploitée par Total située Avenue Pierre Mendes-France : Avenant à la convention de concession et convention de délégation de maîtrise d'ouvrage : la Station sera reconstruite et paysagée en harmonie avec l'Avenue Pierre Mendes-France.

15. Demande de subvention à l'Etat de 490.000F pour la construction d'une salle polyvalente à la Cité Mion.

16.17. Acquisitions de terrain - à M. Charles pour l'aménagement de la rue de Montasinos (mise à l'alignement et pistes cyclables),

- à la S.N.C.F. pour l'aménagement de la Route de Nîmes (mise à 2x2 voies et création de pistes cyclables).

18.21. Cessions gratuites de terrains - Mme Sagne ép. Agussol pour la mise à l'alignement de la rue de l'Aiguelongue;

- Mme Sagne ép. Calloix pour la mise à l'alignement de la rue de l'Aiguelongue;



Convention entre la ville et l'UFRSTAPS. Question n° 34

- M. et Mme Schueller pour la mise à l'alignement de la rue Fontaine;

- M. et Mme Vinas pour la mise à l'alignement de la rue du Triolet.

22. ZAC Port Marianne-Richter.

Déclassement partiel du domaine public communal.

23. Cession gratuite par la Société SCI Tourmaline COPRA d'un local à usage public situé au 1er étage de la Résidence Tourmaline.

24. Reconstruction de la Maison pour Tous Georges Brassens dans l'ancien bâtiment du centre commercial La Carriera à la Paillade Nord. Demande de subvention pour l'acquisition du bâtiment par la ville.

25. Demande de subvention pour l'aménagement des abords de la Maison pour Tous Marcel Pagnol à la Croix d'Argent.

26. Demande de subvention pour l'aménagement du centre aéré Joseph Deltail.

27. Convention de mandat à la SERM pour l'extension du parking Europa à Antigone, sur environ 120 places à côté de la piscine réalisée par le District.

28. Achat par la Ville à la SERM de locaux Place du Nombre d'Or.

29. Attribution d'une subvention de 10.000F à la Maison de l'Environnement pour l'organisation d'une exposition sur le thème des jardins à Montpellier depuis 150 ans.

30. Attribution d'une subvention de 5.000F à l'association du planétarium du Jardin des Plantes.

31. Attribution d'une subvention de 12.000F à l'APIEU.

32. Création d'un centre de loisirs

maternel à l'école des Troubadours. Convention avec la Maison pour Tous Georges Brassens.

33. Participation d'un groupe de jeunes à la vie de la cité : mise en place du groupe "Citoyens d'aujourd'hui".

34. Convention entre la Ville et UFRS-TAPS qui permettra à 30 clubs formateurs de la Ville et à l'Association Place aux Sports de bénéficier de stagiaires pour encadrer les enfants et conseiller leurs éducateurs.

35. Convention entre la Ville et la Région pour l'utilisation des installations sportives de la ville par les élèves des lycées.

36. Dénomination d'un terrain de football à Antigone : Zavadski Istvan (dit Pichta).

37. Dénomination de la nouvelle piscine qui sera ouverte en 1994 pour les quartiers Chamberte, Paul Valéry, Pas du Loup, Estanove, Val de Croze et Montpellier Village : piscine de la Chamberte.

38. Attribution de subvention à divers clubs sportifs de la ville.

39. Demande de subventions pour la réalisation d'aménagements scéniques et de sécurité à l'Opéra-Comédie. (Coût des travaux : 2.500.000F).

40. Subventions pour des actions d'animation et de soutien scolaires. 20.000F Cercle Karpov

24.000F Maison pour Tous Léo Lagrange

20.000F Maison pour Tous Boris Vian.

41. Participation de la Ville aux dépenses de fonctionnement du centre médico-scolaire.

42. Bourses communales et d'apprentissage. Additif 93.



43. Subvention de 36.500F à l'Association "Claire de L'Une" pour l'organisation de classes de découverte (4 séjours).

44. Nouveaux représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'Etablissements scolaires :

Ecole Maternelle La Fontaine :

M. Larbiou

Ecole Primaire Louis Blanc :

M. Larbiou

Lycée Joffre (membre titulaire) :

M. Larbiou

45. Reconstruction du Collège Marcel Pagnol en dur. Accord de principe.

46. Appel d'offres ouverts pour l'achat de mobilier scolaire/restauration et matériel agricole.

47. Appel d'offres pour la réalisation du journal municipal "Montpellier Notre Ville".

48. Accueil d'étudiants de villes jumelles boursiers du jumelage (Louisville, Heidelberg, Cheng Dn).

49. Adhésion de la Ville à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe.

50. Budget général et budget annexe de l'assainissement. Exercice 93. Décision modificative n°2.

51. Cotes irrécouvrables. Exercice 93. 52 à 67. Tarifs 94 : affaires commerciales ; archives municipales ; artothèque, abonnement et location d'ouvrages ; médiathèque ; Musée Fabre, droits d'entrée, visites guidées, vente de photographies ; droit de voirie pour occupation de l'espace urbain ; direction informatique ; espaces verts, pose de jardinières et location de plantes vertes ; jeunesse, carte été jeunes ; Maison des Rapatriés ; récep-

tion-protocole, location de salles municipales ; restaurants scolaires, repas adultes et associations ; service municipal d'hygiène et de santé, désinfection, désinsectisation ; services funéraires municipaux et droits de concession dans les cimetières ; sport, installations sportives.

68. Garantie de la Ville au C.C.A.S. pour la reconstruction des chambres de la résidence-foyer Les Aubes.

69. Garantie de la Ville au Centre communautaire et culturel Juif de Montpellier pour l'acquisition de locaux, 500 Bd d'Antigone.

70. Garantie de la Ville à la SEMFIM pour la réalisation de la première tranche de travaux prévue au plan d'investissement.

71.72. Direction informatique : marché de licence d'exploitation de logiciel Société Computer Associates ; avenant au contrat ECS pour la location d'un ordinateur nouveau type. 9121 modèle 311.

73. Convention Ville/SMTU pour la location de 54 places au parking du marché aux fleurs.

74. Avenant n°1 au marché GTM pour la construction du dénivelé du Zénith - Avenue Pierre Mendes-France.

75. Classement dans le domaine public communal de l'Allée des Castors du Midi à la demande de l'Association syndicale.

76. Convention pour la desserte en eau potable de la commune de Montferrier sur Lez à partir du service des eaux de la Ville de Montpellier.

77. Amélioration des réseaux d'assainissement et étude des rejets au milieu naturel. Programme 93. Convention d'aide financière de l'Agence Rhône Méditerranée Corse.

78. Canalisation de transport de gaz naturel : Montpellier-Lattes. Constitution de servitude de passage Gaz de France/Verte.

79. Dénomination de voie : rue Edouard Villalonga, quartier Millénaire.

80. Appel d'offres ouvert pour réfection et aménagements de voirie.

81. Dénomination de la nouvelle médiathèque de quartier Lemasson Tastavin, rue Guillaume Janvier : Médiathèque Victor Hugo.

82. Dénomination de la Médiathèque Image et Son, actuellement situé dans le bâtiment Fabre et qui va s'installer aux Echelles de la Ville : Médiathèque d'Antigone Federico Fellini.

83. Demandes de subventions les plus larges pour le service éducatif du Musée Fabre.

84. Demande de subvention pour aménagement et travaux au Musée Fabre.

85. Revalorisation de la valeur des tickets restaurants pour les agents municipaux (18F, 24F et 35F au lieu de 16F, 22F et 33F).

## VOEU CONCERNANT LES AVENUES DE LA LIBERTÉ, DE LA RECAMBALE, DE VANIERES, DU COLONEL PAVELET. ITINÉRAIRE DU RÉSEAU NATIONAL ENTRE L'A 759 ET L'A 9 PAR LA RD 132 ET LA RN 112.

L'échangeur de Rondelet actuellement en construction, permettra en septembre 1994 le raccordement de l'avenue du Colonel Pavelet et de la RD 132 à l'autoroute A 9, qui sera hors péage entre cet échangeur et celui de Vendargues. Par ailleurs, l'Etat a décidé de relier l'autoroute A 75 du Massif Central à l'autoroute A 9 à proximité de Montpellier par une liaison autoroutière dite A 759. Il est essentiel que ce nouvel itinéraire n'utilise pas les voies reliant la déviation de Juvignac (mise en service en mars 1993) à l'échangeur de Rondelet : avenues de la Liberté, de la Recambale, de Vanières et du Colonel Pavelet. Ces voies sont en effet situées dans un tissu très urbanisé et sont déjà très chargées.

## VOEU POUR LA REFORME DES VALEURS LOCATIVES.

Le Conseil Municipal de Montpellier condamne la décision du Gouvernement Balladur, mise en oeuvre par MM. Alphanbery et Sarkozy, Ministres, concernant la non-inscription du projet de loi révisant les valeurs cadastrales. Alors que pendant deux ans, des commissions locales formées d'élus, de fonctionnaires territoriaux et des impôts, ont travaillé pour rendre plus juste la répartition des impôts locaux, le Gouvernement arrête tout le processus de la loi de réforme de 1990 et porte la responsabilité de maintenir l'injustice de l'imposition locale.

## VOEU CONCERNANT LE VOTE DES RESIDENTS DE LA CEE A MONTPELLIER AUX PROCHAINES ELECTIONS EUROPEENNES DE 1994.

Les récents accords, dans le cadre du traité de l'Union Européenne, prévoyaient qu'un citoyen de l'Union résidant dans un état membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote aux élections au Parlement Européen dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat. Il appartient à chaque Etat de mettre en oeuvre les

## VOEU CONTRE L'ABROGATION DE LA LOI FALLOUX

Dans sa séance du mercredi 15 décembre 1993, au Sénat, la nouvelle majorité, sans concertation, sans inscription à l'ordre du jour, à la hâte, a abrogé la loi Falloux, vieille de 143 ans.

La majorité du Conseil Municipal, refusant tout dogmatisme et ayant toujours privilégié la concertation et le dialogue en ce qui concerne l'enseignement, s'élève aujourd'hui contre ce coup de force contraire à la paix sociale et à la démocratie. Cette décision, par sectarisme idéolo-

gique, relance la guerre scolaire dans une période de crise économique où la priorité des priorités pour notre pays est la lutte pour l'emploi. Depuis 1977, nous avons montré notre attachement à l'enseignement public, en réalisant des investissements considérables dans tous les quartiers de notre ville, en supprimant les préfabriqués, en construisant des écoles neuves et en donnant des moyens importants au corps enseignant pour permettre à tous nos jeunes de bénéficier d'excellentes

termes, dans de bonnes conditions de sécurité, la liaison en continuité du réseau national entre l'A 759 et l'A 9. Cet itinéraire est bien adapté au transit puisqu'il ne traverse pas de zone de logements. Le Conseil Municipal, en accord avec les riverains concernés, émet donc le voeu que les Maîtres d'Ouvrage de cet itinéraire (Etat-Département), programment et accélèrent les travaux d'aménagement de cet axe, en particulier la section entre le carrefour du Rieucoulon et l'échangeur de Rondelet pour que la liaison A 759 - A 9, en continuité du réseau national, soit assurée sans traverser les quartiers urbanisés de Montpellier. Dès maintenant les panneaux de jalonnement routier devront orienter le trafic de transit sur cet itinéraire en évitant les quartiers d'habitat.

A Montpellier, comme partout en France, le travail réalisé aurait permis de revoir des valeurs locatives, dont les critères sont vieux de plus d'1/4 de siècle et considèrent par exemple en 1993 une douche comme un élément de confort de luxe.

La décision du Gouvernement est lourde de conséquences pour le pouvoir d'achat d'une grande partie des montpelliérains et, particulièrement de ceux dont les revenus sont modestes. Si la réforme était mise en oeuvre, c'est jusqu'à 40 % de diminution de l'impôt local qui serait appliqué dès 1994 pour tous les logements

sociaux H.L.M., soit moins d'impôt foncier bâti pour les organismes H.L.M., c'est-à-dire plus de logements, plus de réhabilitations, plus d'entretien du patrimoine du logement social ; moins de taxe d'habitation pour les locataires des H.L.M., soit plus de justice pour les habitants des logements sociaux de la ville de Montpellier. Le Conseil Municipal de Montpellier condamne la décision du Gouvernement de ne pas vouloir inscrire le projet de loi de révision des valeurs cadastrales pour 1994, exige qu'il revienne sur sa décision et qu'il mette en oeuvre cette mesure de justice sociale.

modalités d'application de cet accord avant le 31/12/93, afin qu'elles entrent en vigueur aux élections au Parlement Européen de 1994. A Montpellier, des ressortissants des différents pays de la Communauté Européenne sont concernés par ces accords. La Ville de Montpellier souhaite donc que tout soit fait pour que ce qui figure désormais dans notre constitution depuis

Juin 1992 soit mis en oeuvre par le vote d'une loi organique. Le Conseil Municipal émet donc le voeu que le Gouvernement propose à l'Assemblée Nationale et au Sénat le vote d'une loi organique qui permette aux ressortissants de la Communauté Européenne, et conformément à notre Constitution, de participer aux Elections au Parlement Européen de 1994.

conditions de formation. Notre majorité, qui a fait preuve en ce domaine de sagesse, veut aujourd'hui exprimer haut et fort son refus devant cette décision contraire à la paix scolaire et à l'intérêt général. D'autre part, ce vote imposé aux Sénateurs dans la précipitation est totalement démagogique, au vu de la situation financière imposée par le gouvernement aux collectivités locales avec les diminutions des dotations globales de fonctionnement.

Brèves

OBJETS TROUVES MAMMOBILE

Nous vous rappelons l'adresse du bureau des objets trouvés, rue des Etuves (sous l'Opéra Comédie). Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Tél : 67.60.97.67

MODE ET JARDINS

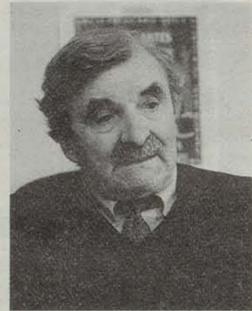
Jusqu'au 31 mars 1994, la Maison de l'Environnement présente une exposition conçue et réalisée par l'Association Crataegus Paysages d'Ici, présentant un panorama de 150 ans de plantations dans les jardins de Montpellier et des environs. Entrée gratuite. Maison de l'Environnement 16, rue Ferdinand Fabre. Tél : 67.79.72.01

PHOTO D'HUMOUR

Le concours "Mettez votre humour en photo", exposé jusqu'au 15 janvier 1994 dans le Hall de l'Espace Photo Angle-Le Corum, ont fait l'objet d'une sélection regroupée en plusieurs catégories. Prix des moins de 25 ans : 1) Sébastien Clavet, Montpellier ; 2) Jennifer Loiseau, Jacou ; 3) Olivier Caillaba, Montpellier. Prix des plus de 25 ans : 1) Alain Doret, Lattes ; 2) M. France Dupuis, Saint-Aunès ; 3) Georges Llatas, Perpignan. Le prix spécial du Jury a été décerné à Roland Halimi à Montpellier.

AGROPOLIS MUSEUM L'HISTOIRE ET LE DEVENIR DE L'AGRO-ALIMENTAIRE DANS LE MONDE

Qu'au xxe siècle, malgré les progrès accomplis, toutes les populations du monde n'aient pas encore accès à une alimentation suffisante, saine et conviviale, n'en finit pas de faire réagir Louis Malassis, le Président d'Agropolis-Muséum. Entretien.



Professeur Malassis, pouvez-vous nous définir les objectifs d'Agropolis-Muséum ?

Agropolis-Muséum se construit sur un gisement exceptionnel constitué de 2000 chercheurs et enseignants du Pôle Agropolis, spécialisés dans l'agronomie, l'écologie et l'alimentation à l'échelle méditerranéenne et tropicale. Travaillant dans 60 pays du monde, ces chercheurs offrent un réseau de collecte et de diffusion de données remarquable pour une réflexion sur les problèmes de l'alimentation dans le monde. Depuis les origines de l'humanité, il y a 3 millions d'années, la question de la survie et de la lutte contre la pénurie alimentaire reste essentielle. Les réponses sont variées selon que le système alimentaire est considéré dans le temps et dans l'espace.

Comment s'est élaboré ce projet sur Montpellier ?

La construction des bâtiments d'Agropolis-Muséum s'est faite dans le cadre du 2e contrat de plan Etat-Région, en partie à l'initiative du Ministère de la Recherche et de la Technologie. Pour ce qui est de la Muséographie, l'élaboration a été prise en charge par des membres fondateurs (dont la Ville de Montpellier et le District) et des Ministères participants (Ministère de la Recherche, de la Culture et de l'Agriculture). Une procédure est actuellement en cours pour l'obtention d'un agrément comme Musée de France. Agropolis-Muséum, au même titre que la Musique ou la Danse, appartient à la dimension culturelle de Montpellier et participe à son élan et à son dynamisme.

Comment se présente Agropolis-Muséum ?

Agropolis-Muséum est un très grand projet qui sera bien sûr réalisé sur plusieurs années. En 1994, ouvrira la 1ère tranche de la 1ère salle. Trois grandes parties seront visibles dans un premier temps :

- La fresque historique de l'alimentation et de l'agriculture, qui présentera en seize tableaux les grandes évolutions du phénomène alimentaire (depuis les modes de chasse, cueillette ou pêche des origines de l'homme, jusqu'à l'agriculture telle qu'on l'envisageait jusqu'au XVIIIe siècle et à l'agro-industrie que nous connaissons de nos jours).

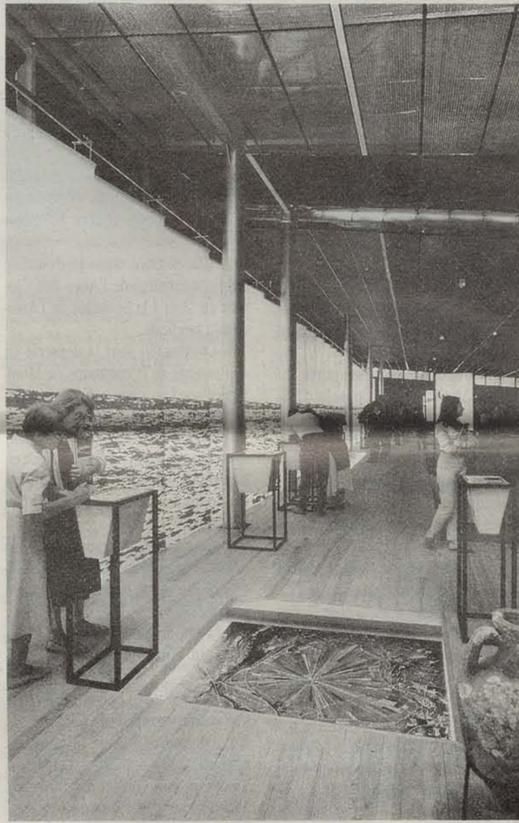
- Les principaux types d'agriculture et d'agriculteurs dans le monde : plusieurs loges seront aménagées, avec une ambiance sonore et visuelle, permettant au visiteur de découvrir huit types d'agriculteurs ou agricultures différents et de s'interroger sur le pourquoi de ces différences, depuis les Pays-Bas jusqu'au Sud-Est Asiatique, depuis le Sahel jusqu'aux Etats-Unis.

- Les paysages du monde, permettront enfin d'introduire la "terre", en tant qu'espace organisé pour produire des animaux ou des plantes utiles à l'homme. Un diaporama permettra de faire défiler des paysages de différents pays du monde et tentera de fournir des explications.

Trois autres sections sont prévues ultérieurement : "Les Aliments du monde", "les Nourritures du monde" et "Le banquet de l'humanité" qui développera le modèle des consummations alimentaires, et où figureront les exclus, ceux qui tendent la main et ceux qui tendent le poing, et qui tendra à prouver qu'à ce jour, l'homme n'a pas trouvé sa réponse à la lutte contre la faim et que le combat reste inachevé.



Associer les jeunes à une grande aventure humaine.



Un musée exceptionnel, pour poursuivre le combat mené contre la faim dans le monde.

Un musée exceptionnel, pour poursuivre le combat mené contre la faim dans le monde.

Un musée exceptionnel, pour poursuivre le combat mené contre la faim dans le monde.

Comment le Musée sera-t-il ouvert aux visiteurs ?

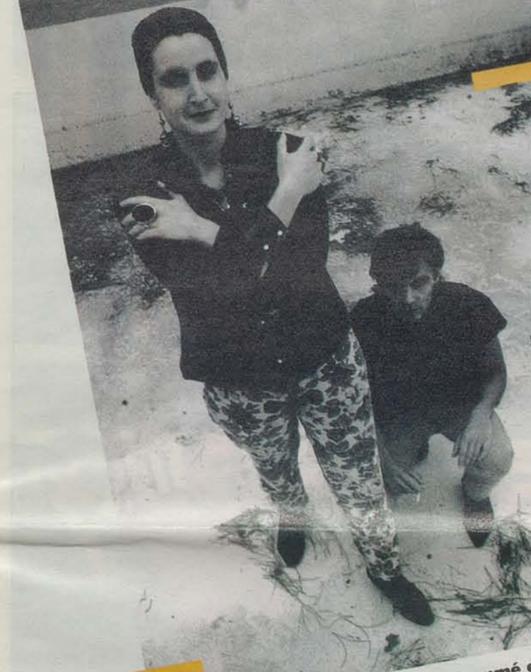
C'est un Musée que nous avons voulu ouvrir à un très large public. Une pédagogie a été élaborée pour permettre de présenter plusieurs types de visite. Des textes directeurs permettront de

saisir l'ensemble des données et des visites organisées seront prévues. Une action particulière sera menée auprès des visiteurs du 3e Age et auprès des scolaires de la Ville qui bénéficieront d'un accès gratuit. La formation des enseignants et la distribution de matériel pédagogique permettra de compenser la faible diffusion de cette partie de l'histoire jusqu'à présent. L'histoire de l'alimentation et de l'agriculture apporte en effet une contribution importante à une grande aventure humaine pas encore conduite à son terme. Il est important d'associer tous les jeunes à ce combat afin que chacun puisse faire entendre sa voix.

Agropolis Muséum  
951, av. Agropolis  
Tél. 67 04 75 00

ROCK VICTOIRE 2 PASSION !

Démarrée en 1984 avec Victoire 1, l'aventure du Rock à Montpellier se poursuit autour de Victoire 2 et de l'Association Stand'Art. Des studios d'enregistrement à la programmation, de l'accompagnement des petits groupes locaux à l'accueil des "stars" de la scène, Victoire 2 défend les couleurs de la culture rock avec passion, conviction et émotion...



Plus de 500 musiciens et 70 groupes locaux utilisent les studios de répétition de Victoire 2.

intéresse plusieurs publics. Notre but est d'assurer, au-delà de tout ce qui est trop médiatisé, une diffusion de la culture rock, sur la durée, avec toujours le souci de la qualité et de l'émotion.

une place pour une autre forme de musique. Le rock, aujourd'hui, ne nous entend pas seulement le mouvement alternatif, ou un courant sectaire et renfermé. Il exprime au contraire une grande variété et un retour à une forme populaire, d'expression plus simple.



"Les Rockers ont du cœur". Martine Vicériat et l'équipe de Victoire 2 ont remis plusieurs centaines de jouets aux enfants de la ville, à l'occasion de l'opération "Je donne un jouet" organisée le 11 décembre dernier.

programme. Ici, il reste encore très marginalisé. C'est pourtant une base de travail intéressante, représentative d'une certaine façon de penser et d'agir...

Victoire 2  
Mas de Grille  
Tél : 67.47.91.00  
Pour réservation de studio  
Tél : 67.69.06.88

"Tu comprends, moi j'y crois à ce groupe..."

Dans les locaux de Victoire 2, Martine Vicériat, responsable de la programmation, se débat au téléphone avec un "tourneur" parisien. Son objectif, placer en première partie d'un spectacle accueilli, l'un des 70 groupes locaux qui gravitent dans son enceinte.

Près de 500 musiciens se partagent en effet, à l'heure actuelle, les trois locaux de répétition du Mas de Grille. Tout récemment équipés de matériel neuf, ces véritables studios permettent sept jours sur sept, de répéter dans des conditions excellentes et d'échapper ainsi au circuit des "caves" qui faisait trembler les tympans... et le voisinage.

"Les groupes qui préparent un disque ou un spectacle peuvent également venir répéter sur scène, pour se mettre en condition de concert. Et si nous n'intervenons pas sur la partie "enregistrement", on peut mettre les musiciens en contact avec des studios locaux pour réaliser leur "maquette" à des prix intéressants."

Ce travail de suivi et d'information, qui a beaucoup contribué à la popularité de Victoire 2, se prolonge en fonction des besoins détectés. "Le fait que nous

soyons une association, ne nous limite pas à une activité commerciale. Nous disposons ainsi de plus de moyens pour améliorer l'accueil des groupes, les former au management, leur donner l'information nécessaire pour s'occuper des contrats, trouver des tourneurs, des concerts..."

Montpellier fait partie d'un réseau national de 42 salles identifiées Rock et Musique dont l'une des ambitions actuelle est de pouvoir revendiquer le droit au choix des premières parties. Un passage obligé pour tous les groupes débutants qui peuvent goûter à la scène devant un public de concert et souvent, en cas de succès, un tremplin direct vers une carrière professionnelle...

"Regg'Lyss, Mano-Negra, Noirs-Désirs, Zwap ou les Maracas ont tous bénéficié des apports de Victoire 2. Aujourd'hui, ils manifestent leur attachement et leur reconnaissance en venant régulièrement s'y produire en concert. Lorsque F.F.F. est passé chez nous, la première fois, on a vendu environ 150 places. Aujourd'hui, ils font salle comble. Bien sûr, avec une capacité de 700 places, on ne vise pas des "scores" de 6000 personnes, il y a le Zénith pour ça. On propose juste une structure intermédiaire, avec une programmation diversifiée qui

UN ETAT D'ESPRIT



En 1993, la Salle Victoire 2 a accueilli près de 30.000 spectateurs, amateurs de blues, de rockabilly ou d'alternatif...

"Le rock est avant tout un état d'esprit. Nous produisons 60 concerts par an, sans compter la promotion locale de programmes extérieurs. Parmi eux, des noms connus, mais aussi des artistes qui marchent moins bien, mais qu'on aide parce qu'on y croit. Pourtant, nous arrivons à nous auto-financer à 80 %, ce qui est rare dans une entreprise culturelle."

Subventionnée par le District de Montpellier, la Salle Victoire 2, a su prouver, au cours des ans, que sa recette était bonne. "La programmation de la saison s'est toujours attachée à faire tomber les barrières érigées entre les divers styles de musique. Victoire 2 est une salle rock, mais elle est bien plus que ça. Que l'on aime le jazz ou la musique classique, Fatal Mambo ou la musique traditionnelle ougandaise, il y a toujours en soi

# GLOIRE AU SOM!

Ville de Montpellier  
Terrain Istvan Zavadski



*Le terrain de football d'Antigone, inauguré le 11 décembre dernier, porte le nom du joueur célèbre et populaire Istvan Zavadski dit Pichta. Recruté à Budapest en 1932, cet attaquant de classe exceptionnelle a fait la gloire du SOM et plus tard a mis au service du football montpellierain ses remarquables qualités d'entraîneur et d'éducateur.*



On reconnaît sur cette photo, autour de Georges Frêche et du Directeur de la Jeunesse et des Sports : M. Serres, R. Roux, M. Fournier, J. Pompidor, G. Lanno, H. Roussy, M. Descomy, le père Jourdan, Mme Mas, M. Lange, R. Lange, M. Rabier, Y. Ponsy, P. Salas, M. Mercier, J. Pelat, G. Demarech, B. Herzog, C. David, R. Reouly, R. Angie.



Le SOM dans les années 40.



L'A.S. Juvénal Antigone, un club dynamique de 125 licenciés.